## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District.

Portant le nouveau numéro municipal 1529 rue Nord Derbigny, entre les rues Colombus et Laharpe.

Oliver E. Livaudais vs Mme Elsie Hilliard, épouse de William Hilliard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,732—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Derbigny, Colombus et Romain; lequel dit lot de terre mesurant en mesure américaine vingt-deux pieds onze pouces et demi de façade à la rue Derbigny sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 21 mai 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. B. Livaudais, avocat pour le plaignant.

14avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriétés de valeur améliorée dans le Second District, faisant face toutes les deux sur les rues Canal et Douane, entre les rues Solomon et Napoléon.

Bâtisse connue comme le No 4226 rue Douane.

Albert Guilbault vs Robert L. Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,273—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots ou portions de terre situés et étant dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Solomon, Douane et Napoléon, désignés par les lettres A et B sur un plan par P. A. d'Hémécourt, voyer, et daté du 8 août 1890, annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, en date du 15 septembre 1890. Lesdits lots ou portions de terre mesurent comme suit, à savoir: Lot A a trente pieds de face sur la rue Canal, et trente pieds de face sur la rue Douane, par une profondeur entre lignes parallèles, de trois cent treize pieds et quatre pouces. Ledit lot ou portion de terre traversant ledit ilet de la rue Canal à la rue Douane, et ledit lot ou portion de terre désigné par la lettre B, étant la moitié du lot origine B sur ledit plan mentionné a trente deux pieds ne face sur la rue Douane par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante six pieds et huit pouces, ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

24 mars—24 25 30—avril 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

### Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur dans le Deuxième District.

Connue comme Nos 1031 et 1033 rue Chartres, entre les rues Ursulines et St-Philippe.

Baptiste Laporte vs Jeantet Bégué et Ellen Donnelly, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 58,892—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet No 49, borné par les rues Chartres, Ursulines, Royale et St-Philippe, désigné par la lettre "M", sur un devis dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer de ville, le 13 décembre 1870, annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 15 décembre 1870, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds cinq pouces et trois ligues de face à la rue Chatres, sur une profondeur de quatre-vingt dix pieds et trois pouces entre lignes parallèles; ledit lot étant la partie d'une plus grande portion, concédée aux religieuses des Ursulines par la Compagnie des Indes Occidentales, le 18 septembre 1726 et confirmé par le gouvernement des Etats Unis, d'après un acte de compromis exécuté devant G. R. Stringer, notaire, le 17 de février 1824.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.

1e av—14 15 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété améliorée de valeur du Deuxième District,

Portant les anciens numéros municipaux 22 et 24 rue Conti, entre les rues Chartres et Decatur.

Henry Charnock vs Mlle Mary Tobyn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,958—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances, portant les numéros municipaux 22 et 24 rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Chartres, Decatur et Bienville mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Conti; cent soixante et-un pieds de profondeur sur la ligne vers la rue de Chartres, soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes sur la première ligne ou ligne de profondeur vers la rue Decatur, de là s'élargissant à angle droit vers la rue Decatur, seize pieds trois pouces et deux lignes sur une deuxième ligne de profondeur; de là quatre-vingt dix-sept pieds un pouce et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Decatur, et cinquante pieds sept pouces et quatre lignes de largeur par lignes du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété Améliorée e de Valeur du Deuxième District.

Connue comme No 515 rue St Philippe entre les rues Vieille-Levée et Chartres.

Jean Bégué vs Evariste Sugasti et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,979—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mai 1899, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 20 borné par les rues St Philippe, Ursulines, Chartres et Vieille Levée, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue St Philippe, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, ayant le numéro municipal 9, sur la rue St Philippe.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans

Albert Voorhies, avocat du plaignant.

21 av—21 28 - mai 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente, aux Risques et Dépens du Premier Acquéreur qui a failli de se Conformer à l'Adjudication qui lui a été faite, d'une Propriété Améliorée et de Valeur, dans le Deuxième District.

Connue par le No 1723 de la rue Douane, entre les rues Derbigny et Claiborne.

Peter Johnson vs J. Madison Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,363—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un jugement rendu le 7 avril 1899, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Royale, Hôpital et Chartres, et mesurant Quarante-et-un pieds Cinq pouces de face à la rue Quartier sur Cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles; lesdites améliorations étant désignées par les anciens numéros municipaux 64 et 64 1/2 rue Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une grande portion de terre de valeur dans le Deuxième District,

SUR LA RUE DU CANAL,

Entre les rues Dorgenois et Rochelave.

Frank T. Mayer vs Aristide Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,893—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 18 mai 1899 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 351, borné par les rues Canal, Dorgenois, Rochelave et Douane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, titres et intérêts, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant désigné par la lettre R. sur un plan annexé à un acte de vente passé devant Emile Pomes, notaire, le 14 de mars 1898, par S. G. De Isle, voyer, à la date du 23 juillet 1897, d'après lequel plan ledit lot mesure comme suit: Cinquante-deux pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Canal sur cent cinquante-six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et la même largeur dans le fond de cinquante deux pieds cinq pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions:

L'acquéreur paiera comptant la somme de mille dollars avec sept pour cent d'intérêt par an là-dessus, du 14 mars 1898 jusqu'au paiement cinq pour cent honoraires d'avocat sur la somme de deux mille dollars avec sept pour cent par an du 14 mars 1898, tous les frais de cour et de vente incluant les frais et charges du shérif, et sept 75/100 dollars, frais du greffier et cinq dollars de coût de la copie de l'acte, et quelles que soient les taxes qui sont dues sur la propriété, et pour la balance il assumera le billet garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété, pour la somme de mille dollars, daté le 14 mars 1898, avec sept pour cent par an d'intérêt de date jusqu'au paiement, et payable deux ans après date jusqu'au paiement de son echère et l'enchère était insuffisante pour embrasser le tout dudit billet; et si ladite enchère était suffisante pour payer le montant entier du comptant ci-dessus requis, avec le montant entier dudit billet assumé alors la balance de l'adjudication sera aussi comptant.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Blanchard & Hart, avocat pour le plaignant.

14 avril—14 15 21 28—mai 5 12 18

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une grande propriété de valeur du Troisième District.

Les bâtisses qui s'y trouvent portant le No municipal 3831 rue Marais.

Veuve Linda Cottam vs Christoph Kaltenbacher et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,816—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 11 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Onze certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Troisième District de cette ville désigné par les Nos 12 à 22 inclusivement, dans l'ilet No 23, borné par les rues Jeanne, Pauline, Marais et Urquhart, sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 8 mars 1859, déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire en cette ville; lesdits lots se touchent et forment la moitié dudit ilet qui fait face à la rue Jeanne et mesurent comme suit: Lot No 12 formé l'encoignure des rues Jeanne et Urquhart et mesure trente et un pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Jeanne sur cent dix-huit pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et de face à la rue Urquhart. Lots Nos 13 à 21 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de cent dix-huit pieds quatre pouces et sept lignes plus ou moins, et lot No 22 formant l'encoignure des rues Jeanne et Marais mesure trente et un pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Jeanne sur une profondeur et façade sur la rue Marais de cent dix-huit pieds trois pouces et quatre lignes, le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Charles Lonque, avocat pour la plaignante.

7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente, aux Risques et Dépens du Premier Acquéreur, qui a failli de se Conformer à l'Adjudication, de Propriété Améliorée du Premier District.

Connue comme No 447 rue Bolivar, entre les rues Gravier et Commune.

Louis Spiro vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mai 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné Par les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Commune, désigné comme lot No Trois sur un certificat ou un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 21 décembre 1895, annexé à un acte passé pardevant Bus. Rouen, notaire, en date du 18 mars 1896 conformément auquel plan ledit lot est situé à une distance de soixante-quatorze pieds de l'encoignure des rues Bolivar et Gravier et mesure quatorze pieds de face sur la rue Bolivar par quarante cinq pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur et est pris de la portion originale de terre désignée par la lettre A sur un plan ou devis, fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 12 décembre 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.

7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Prytania et Eleanore

Les bâtisses qui s'y trouvent portant le No 1439 rue Eleanore.

Sixth District Building and Loan Association vs John F. Lowe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 58,787 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Nashville, les rues Perrier, Prytania et Eleanore, étant l'ilet No 45 de Hurneville, désigné comme lots Nos 16, 17 et 18, sur un plan annexé à un acte de vente passé pardevant Commagère, notaire, le 11 décembre 1894 étant la vente de Sol Reinach à Mme John Hecker; lot 16 mesure 30 pieds de face à la rue Eleanore sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est situé à cent vingt pieds de l'encoignure des rues Prytania et Eleanore. Lots Nos 17 et 18 se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Prytania sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 17 formant l'encoignure des rues Eleanore et Prytania, comme il est démontré en entier par un plan en date du 30 novembre 1894, signé S. J. de L'Isle, voyer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Andrew H. Wilson avocat pour le plaignant.

25 mars—25—av 1 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une vaste portion de terre dans le Cinquième District avec améliorations, etc.

Peter Gallagher vs A. Baptiste Jacques et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,146—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Magellen, Hancock et Bringier, désignés comme lots numéros quatre, cinq, six sept et huit, dans l'ilet No 231 les dits lots mesurant cent vingt-sept pieds de face à la rue Franklin sur trois cent dix neuf pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. S. Benedict, avocat du plaignant.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété de Valeur du Troisième District.

Les bâtisses qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 1511, 1519, 1523 et 1525 rue Espagne,

Et Nos 2359, 2361 et 2363 rue Robertson.

Peter Johnson vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,722—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après decrite, à savoir:

Sept certains lots de terre et portion de deux autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par la promenade Washington (maintenant avenue St Roch) et les rues Espagne, St Jean-Baptiste, maintenant Nord Robertson et Nord Claiborne; désignés par les Nos dix-neuf et vingt, selon un plan de L. Boogere, voyer, daté le 3 novembre 1835 et annexé à un acte pardevant Theodore Seghers, notaire, daté le 5 décembre 1835; et par les numéros vingt-trois et vingt-quatre et sept dix-sept et dix-huit, les portions des lots cinq et six, sur un plan de J. Parey, daté le 18 mai 1843 et déposé en l'étude de A. J. Cuvillier, notaire, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit:

Les lots dix-neuf et vingt mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Espagne sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les lots vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun trente pieds de face à la rue Nord Robertson sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot sept mesure trente-deux pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Et les lots numéros dix-sept et dix-huit mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Espagne sur cent trente cinq pieds de profondeur.

Ladite portion du lot numéro cinq dans le fond du lot numéro dix-huit mesure trente-deux pieds sur la ligne du fond dudit lot numéro dix-huit et trente pieds sur chaque ligne de côté, les dites lignes de côté étant l'extension des lignes de côté du dit lot numéro dix-huit vers la promenade Washington, maintenant avenue St Roch, et mesure trente deux pieds sur la ligne de coté vers la promenade Washington, maintenant avenue St Roch.

Et la dite portion du lot numéro six touche le lot numéro sept ci-dessus décrit, sur le côté vers la rue Robertson et mesurant quatre pieds de face à la promenade Washington (maintenant avenue St Roch) sur cent trente cinq pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

F. B. Thomas, avocat pour le plaignant.

24 mars—24 30—avril 7 14 21 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Connue comme les Nos municipaux 1138 et 1140, rue Magasins, entre les rues Gaiennie et Erato.

Mutual Building and Homestead Association versus Mme Verina Siegel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,681. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mai 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galennie, Magasins, Constance et Erato, désigné comme lot huit sur un plan fait par L. Brenenstein, voyer, en date du 9 janvier 1866 et mesurant à une distance à vingt-sept pieds de l'encoignure Galennie, trente-six pieds, onze pouces et deux lignes et demie de face sur la rue Magasins par quatre-vingt-onze pieds et onze lignes de profondeur entre lignes parallèles comme il sera mieux démontré en se référant à un acte de vente et d'hypothèque passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 3 juillet 1897, inscrit dans le Bureau des Hypothèques, Livre 599, folio 214.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour les plaintifs.

1er avril—1 2 7 14 21 28—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Douane et Miro, dans l'ilet borné par ces dites rues et les rues Galvez et Bienville.

German American Homestead vs Suc. de Andrew L. Desporte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,376—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Galvez Bienville et Miro, désigné par la lettre "A", sur un plan ou certificat d'arpentage annexé à un acte de vente pardevant John J. Ward, notaire public, le 22 juillet 1893, fait par Geo. H. Grandjean, voyer, en date du 18 mai 1893, laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Miro et Douane et mesure Trente-quatre pieds et Huit pouces de face à la rue Douane sur Cent huit pieds de profondeur et de face sur la rue Miro, entre lignes parallèles. Conformément audit plan, ladite portion de terre comprend le lot No 12 en entier et une partie du lot No 13.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

N. R. Roberts, avocat pour le plaignant.

24 mars—24 30 - avril 7 14 21 27

## ANNONCES JUDICIAIRES.

PARDEVANT MOI SOUSSIGNE ONT comparu les personnes soussignées qui ont déclaré que:

Elles forment par la présente une corporation limitée pour le terme de vingt ans à partir de cette date sous le nom de Planters Fruit and Steamship Co Limited, avec un domicile en cette ville, dans le but de faire des affaires d'importations et de frêt générales. Le stock capital sera de vingt-cinq mille dollars divisé en deux cent cinquante actions de cent dollars chacune payables au comptant au prix souscrit et la compagnie pourra commencer ses affaires lorsque les premiers cinq mille dollars du fonds capital seront souscrits. Les affaires seront conduites par un bureau de direction qui sera élu le premier lundi du mois d'avril de chaque année. Les assignations seront servies au président et à la terminaison de cette charte les affaires seront liquidées par le Bureau de Direction.

Passé à la Nouvelle-Orléans en présence de MM. Alcée J. Villeré et Henry Lusk, témoins compétents le 4 avril 1899.

Signé: Wm Railey et autres. A. J. Villeré. Henry Lusk. Omer Villeré, notaire.

11 avril—11 15 22 29—mai 10

## CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville,

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

| Départs. | Arrivée |
|---|---|
| Express de la Californie. No 20....8:40 p. m. | No 19....7:55 a. m. |
| Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m. | No 17....6:40 p. m. |

"SUNSET LIMITED."

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h. A. M et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans à et de tous les points est.

**Pullman Buffet Drawing Room Sleepers** Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

**Tourist Sleepers** quittent la Nouvelle-Orléans tous les mardis, jeudis, vendredis et dimanches soirs pour San Francisco directement.

fév—1an

GIBSON & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.

ALABAMA & VICKSBURG RY.

VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

| | No 2 Limited | No 4 Fast Mail |
|---|---|---|
| Part de la N.-Orléans. | 6:00 p.m. | 7:00 a.m |
| Arrive à Meridian | 11:50 p.m. | 1:35 p.m |
| Part de Meridian | 12:01 a.m. | |
| Arrive à Birmingham | 4:20 a.m. | |
| Arrive à Chattanooga | 8:20 a.m. | |
| Arrive à Lexington | 5:10 p.m. | |
| Arrive à Cincinnati | 7:30 p.m. | |

Seulement 25 1/2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Vie. Washington, D. C., seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

W. STOMS, Ass't Gen. Pass. Agent. GEO. H. SMITH, G. P. A.

1er jan—1an

## ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899.

| Départ. | Arrivée. |
|---|---|
| Chicago et St-Louis Limited. | |
| No 4, départ 9 A. M. | No 3, arrive 7:45 P. M |

Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

| | |
|---|---|
| Louisville & Cincinnati Limited. | |
| No 4, départ 9 A. M. | No 3, arrive 7:45 P. M. |

Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

| | |
|---|---|
| Fast Mail. | |
| No 2, départ, 8:00 P.M. | No 1, arrive 7:35 A. M |

Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

| | |
|---|---|
| Louisville & Cincinnati, | |
| No 2, départ 8:00 P. M. | No 1, arrive 7:35 A. M. |

Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

| | |
|---|---|
| Local Mail and Expres. | |
| No 24, départ 7:00 A. M. | No 23, arrive 10:00 P. M |

Pour Fulton, Ky, et les stations intermédiaires.

| | |
|---|---|
| McComb City Accommodation. | |
| No 32, départ 5:30 P. M. | No 31, arrive 9:30 A. M. |

Excursions du dimanche,

| | |
|---|---|
| No 36, départ 7:35 A. M. | No 35, arrive 9:05 P. M. |
| Yazoo & Mississippi Valley R. R | |
| No 6, départ 4:00 P. M. | No 5, arrive 10:40 A. M |

Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

| | |
|---|---|
| Local Day Express. | |
| No 22, départ 8:00 A. M. | No 21, arrive 5:50 P. M. |

Pour Vicksburg. Natchez et les points intermédiaires.

| | |
|---|---|
| Baton Rouge Accommodation | |
| No 34, départ 4:20 A. M. | No 33, arrive 9:20 A. M. |

S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Comm.

W. A. KELLOND, Ass. Agent Gén des Pass. WM MURRAY, D. P. A. Nlle-Orléans.

28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ARRIVEE ET SUR.

EXPERSE LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

| No. | Arrivée | No. | Depart |
|---|---|---|---|
| 1 fast line | 7:05 pm | 2 fast m'l. | 7:45 pm |
| 3 fast mail | 7:40 am | 4 limited. | 11:15 am |
| 5 limited | 9:30 pm | 6 fast line | 7:55 am |
| 7 Coast tous les jours (dim ex) | 8:55 am | 8 Coast tous les jours dim ex) | 4:00pm |

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENNY, Div. Pass Agent.

O. P ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

| | Vestibule Limité No 38 | Malle Rapide No 36 |
|---|---|---|
| Quitte la Nlle-Orléans | 7:45 P. M. | 7:55 A. M |
| Arrive à Atlanta | 11:40 A. M. | 11:30 P. M |
| Quitte " | 12:00 midi | 11:50 P. M |
| Arrive à Washington | 6:42 A. M. | 9:35 P. M |
| " Baltimore | 8:00 A. M. | 11:35 P. M |
| " Philadelphie | 10:15 A. M. | 2:58 A M |
| " New York | 12:43 P. M. | 6:23 A. M |
| " Boston | 8:30 P M. | 3,30 P. M |

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.

J. M. Knigt, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. R. Pawers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gie.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant